

## Déclaration Statutaire

Je,

(Nom, prénom, adresse, date de naissance)

Je déclare solennellement que,

Adéline Basile je viens de la communauté de Mingan Ekuanitshit.

Le but de mon intervention est de vous faire partager ce que j'ai vécu le 29 décembre 2013 à Québec.

J'étais étudiante à ce moment-là et nous, mes enfants et moi, avons un appartement sur le boulevard Henri-Bourassa à Québec.

J'ai en ma possession tous les documents parce que j'ai fait une plainte à la déontologie policière.

Donc, dans la nuit du 29 décembre 2013, je suis sortie rejoindre des amis, nous devions nous rencontrer à un endroit. Et à mon appartement. Lorsque je suis sortie, il y avait ma fille Caroline et mes garçons Atikuss Penashue et Tumah Penashue, ceux-ci jouaient aux cartes. Je suis revenue vers 3hrs30 du matin. Mes grands enfants avaient joué aux cartes, tout en consommant un peu d'alcool, soirée entre sœur et frères. Je ne sais pas ce qui arrivé mais un de mes garçons avait fait le 911, peut-être que la partie de carte avait mal tourné ou qu'il a été un mauvais perdant ? Lorsque je suis arrivée, quelques minutes après, il y a quelqu'un qui a cogné à la porte. J'ai ouvert la porte et il y avait 2 policiers, ils ont vu qu'il y avait quelques bières sur la table de cuisine et ma fille Caroline était assise. Et pas d'autres personnes. J'ai demandé aux policiers : « qu'elle fût le problème? ». Un des policiers m'a répondu qu'il y avait quelqu'un qui avait fait le 911 de là la raison de leur présence chez-nous. J'ai répondu que tout était correct qu'il y avait aucun problème. Tout de suite l'autre policier à communiquer par sa radio attachée à son épaule pour demander du renfort. Est-ce parce qu'il avait vu ou senti de l'alcool parce que j'avais un peu consommé moi aussi ainsi que mes enfants qui sont des adultes. J'ai essayé de les rassurer que tout allait bien qu'il y avait aucun problème, et c'était le cas. Puis d'autres policiers sont arrivés, puis sont tous rentrés en poussant la porte, ça n'a pris de temps que ceux-ci ont commencé à vouloir nous provoquer. Un parmi ces policiers était plus vieux, les autres avaient environs la trentaine. Le plus vieux avait des cheveux blancs il n'était pas grand, il

Signature du déclarant \_\_\_\_\_

Déclaré devant moi, \_\_\_\_\_

À \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

commençait à fouiller en disant qu'il cherchait de la banique puis il commençait à nous dire n'importe quoi. J'avais une télévision qui était encore sous l'arbre de Noël puisque c'était encore la période des fêtes. Le policier, qui était plus vieux que les autres, disait : « Regardez, Ils ont tous des téléviseurs plasma, des grosses téléviseurs et toutes sortes d'affaires! ». Le policier nous insultait vraiment et riait de nous autres, en pleine face, et riait de la banique qu'il cherchait, faisait des blagues avec ça. Pourtant, nous essayions de leur dire qu'il se passait rien et continuait à nous provoquer. Mon dieu quel des genres de policiers qu'ils étaient pour venir nous insulter chez-nous dans notre appartement? Ils nous disaient que les autochtones étaient un paquet de problème et tout. C'est pour ça que j'ai fait une plainte à la déontologie policière en sachant très bien que ce ne serait pas reçu mais je me suis quand même essayé. Je sais et j'ai senti que les policiers de Québec n'aimaient vraiment pas les autochtones. J'ai été vraiment humiliée, insultée et vexée face au comportement des policiers et mes enfants en sont témoins, et au bout du compte ils sont partis avec mon garçon Tumah. Mon garçon était assis sur le canapé au salon, ne faisait rien, et la femme policière s'en pris sur lui et Tumah répondait qu'il n'a rien fait, et la femme policière l'a projeté sur le sol avec l'aide d'un autre policier, ils l'ont mis à terre pour le menotter pourtant il avait rien fait, il ne faisait qu'être assis au salon il avait causé aucun bruit pourtant. Il était simplement un peu saoul, il ne faisait rien de mal, ils étaient en tout 5 policiers. Ces policiers sont partis avec mon garçon Tumah, pieds nus en plein hiver. Ma fille avait réussi à filmer l'incident puis s'est faufilée vers sa chambre afin de partager la vidéo sur Facebook mais, un policier est rentré, tout de suite, dans sa chambre pour lui dire que si elle partageait la vidéo qu'elle lui arriverait de quoi. Le policier a pris le cellulaire de ma fille des mains et supprimer la vidéo. Le policier l'a menacé en lui disant qu'elle lui arriverait de quoi si elle publiait la vidéo. Ma fille a eu peur du policier, et elle est restée marquer par ce moment, et par les menaces du policier car il sait le nom de ma fille. Je tiens à préciser que ce sont les policiers de la ville de Québec qui nous ont humilié chez-nous dans notre appartement. Le lendemain, mon garçon m'a appelé pour me demander d'aller le chercher au poste de police de Québec celui-ci avait des conditions à respecter alors qu'il avait rien fait de mal et c'est ça que je ne comprends pas. Pourquoi s'acharner sur des gens comme mon garçon, qui n'ont rien fait et que les policiers émettent et salissent ton nom comme par plaisir. Mon garçon Tumah a des amendes à payer à cause de ces incidents, et il a reçu des accusations au niveau criminel. Les policiers de Québec ne respectent pas leurs uniformes qu'ils portent. Et suite à ce qui est arrivé, c'est à partir de ce moment que je me suis dit que la ville de Québec a un sérieux problème avec son système de police. Le maire de Québec devrait revoir avec son système policier puis faire

X \_\_\_\_\_

Enquêteur

X \_\_\_\_\_

Déclarant

en sorte qu'il y ait plus de respect envers la population qui habite cette ville, surtout envers les autochtones qui viennent faire des études universitaires et autres. Je me dis aussi que nous ne sommes pas en sécurité nulle part, pourtant nous devrions nous sentir en sécurité, mais c'est le contraire. Aussi, je crois que les autochtones sont mal vus, jugés et facilement étiquetés. Nous vivons dans la constante insécurité et je n'ai plus aucune confiance envers ces policiers et tout le système policier. J'ai reçu un courriel presque 1 an plus tard de madame Helene Trémblay avocate de la commission de déontologie policière. C'est elle qui avait traité ma plainte. Celle-ci m'a suggéré une conciliation parce que ma plainte n'avait pas été retenue, je lui ai répondu que je n'étais pas intéressée parce que je ne voulais plus jamais revoir ces mêmes policiers qui nous ont humilié chez-nous dans la nuit du 29 décembre 2013.

Dans la même année, dans un autre événement dont je ne me souviens pas la date exacte nous habitons toujours sur Henri-Bourassa à Québec. Pas loin, il y avait un bar « La petite grenouille ». Un soir, mon garçon Tumah est sorti à cet endroit avec des amis un vendredi soir puis à la fermeture de ce bar, vers 3hrs, il y avait des policiers à l'extérieur. En sortant, mon garçon s'est encore fait ramasser et 2 policiers l'ont mis à terre puis l'ont menotté. Parmi ces policiers, il y avait un policier métis et aurait dit aux autres policiers d'arrêter de brasser mon fils Tumah. Par la suite, Thomas s'est fait embarquer pour être amené au poste de police de Québec. Le lendemain, mon garçon m'a raconté que les policiers lui ont mis ses 2 mains sur la table pour le frapper aux doigts avec leur matraque. Mon fils m'a raconté que les policiers ont frappé tellement fort que mon fils avait crié fort parce qu'ils lui ont fait tellement mal en le frappant avec leurs matraques. Tellement qu'ils voulaient casser ses doigts. Lorsque le lendemain, je suis allé le chercher au poste de police. Ça faisait la deuxième fois durant l'année que Thomas se faisait arrêter sans raison. Lorsque Thomas est sorti du poste de police il a déchiré les papiers que les policiers lui ont remis. Il disait ne vouloir rien savoir de tout car il n'avait rien fait. Il a raison de le penser car ce n'est pas lui qui est cause, qu'il n'avait fait aucun délit. Depuis, il était rendu avec 2 dossiers avec les policiers de Québec. À un moment donné, Tumah travaillait au chantier de la Romaine, il y avait une soirée là-bas et des policiers ont dû intervenir pour un incident, ils ont dû voir le nom de Tumah sur la liste des personnes présentes au chantier et il s'est encore fait ramassé pour des amendes impayées puis s'est fait emprisonné. Tumah a été amené vers Havre St-Pierre pour ensuite être transféré vers la ville de Québec où il a été incarcéré là-bas durant 2 semaines.

X \_\_\_\_\_


Enquêteur

X \_\_\_\_\_

Déclarant

Lorsqu'il a été remis en liberté, il s'est fait dire que maintenant il ne devait rien. En tout cas, être emprisonné pour avoir été jugé d'un délit que tu as fait, et qu'au contraire, tu n'as rien fait, c'est désespérant pour un jeune, de croire à un bel avenir. Me concernant, les policiers de la ville de Québec et ceux de la sureté du Québec, je n'ai plus confiance en eux, je ne me sens pas en sécurité, et surtout pour avoir vécu, ce que j'ai vécu, la mauvaise expérience, et en présence de mes enfants, je peux vous dire qu'il sera plus que difficile de rétablir la confiance qui est rompue. Maintenant, je reste méfiante. Ma recommandation est que la formation de tous les policiers devrait être revue et actualisée car nous ne sommes plus en 1970-80 où l'intervention policière avait été fait par une méthode. Maintenant que nous sommes en 2018, les temps ont changé depuis, brutaliser, violenter, martyriser, battre à coup de matraque les individus qu'ils arrêtent, comme bon leur semble, n'est pas la meilleure méthode à prôner. La mondialisation avec l'internet, il faut revoir la formation des policiers de A à Z afin que le monde puisse se sentir protégé en tout temps. Je recommande à ce que la formation soit revue en bonne et due forme, une formation qui conditionne la réalité autochtone et le respect à notre culture et notre histoire, être écouté et surtout être respecté.

La présente déclaration statutaire a été présentée par : téléphone , courriel , courrier , en personne  à monsieur/madame Adeline Basile qui nous confirme que son contenu correspond bel et bien à ce qu'il/qu'elle nous a rapporté(e) en date du 5 septembre 2018.

Signature du déclarant :   
Date : 14 octobre 2018

X  
\_\_\_\_\_

Enquêteur

X 

Déclarant 14 octobre 2018